



Conseil économique et social

Distr. générale
30 juin 2011
Français
Original : anglais

Session de fond de 2011

Genève, 4-29 juillet 2011

Point 7 h) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions de coordination, questions relatives
au programme et autres questions : calendrier
des conférences et des réunions dans les domaines
économique et social et dans les domaines connexes**

Lettre datée du 30 juin 2011, adressée au Président du Conseil économique et social par la Présidente du Comité des conférences

Comme le Conseil économique et social l'y avait invité dans sa décision 1988/103, le Comité des conférences s'est réuni le 24 juin 2011 pour examiner le calendrier provisoire des conférences et réunions pour 2012 et 2013 dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes (E/2011/L.10), et s'est félicité de l'occasion qui lui était donnée de communiquer au Conseil, si nécessaire, ses recommandations à cet égard.

Lorsqu'elle a présenté le calendrier provisoire, la Secrétaire du Comité des conférences a appelé l'attention du Comité sur certaines directives importantes énoncées par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social dans leurs résolutions et décisions concernant le calendrier des conférences et des réunions, et reprises dans le préambule du calendrier provisoire. Il s'agit notamment de l'alinéa l) du paragraphe 1 de la résolution 1982/50 et de l'alinéa f) i) du paragraphe 2 de la résolution 1988/77, par lesquels le Conseil économique et social a prié le Secrétaire général de veiller à ce que les réunions de ses organes subsidiaires prennent fin au moins huit semaines avant le début de la session de fond à laquelle leurs rapports doivent être examinés. Le Comité a été informé que tout avait été mis en œuvre pour que cette directive soit observée lors de l'établissement du calendrier provisoire et que, étant donné que les rapports des organes subsidiaires étaient examinés par le Conseil à la fin juillet, autrement dit durant les derniers jours de la session, il serait éventuellement possible de programmer certaines réunions à une date plus proche de la session du Conseil.

* E/2011/100 et Corr.1.



Le Comité a également été informé que le calendrier provisoire des conférences et réunions dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes pour 2012 et 2013 concernait non seulement les réunions du Conseil économique et social et de ses commissions techniques et organes d'experts, mais aussi celles des organes subsidiaires de l'Assemblée générale s'occupant des domaines économique et social et de domaines connexes, comme l'indique la note de bas de page b) du calendrier provisoire (E/2011/L.10, annexe). Tout a été fait pour programmer les séances de manière à éviter, dans la mesure du possible, le chevauchement de réunions portant sur le même secteur d'activité. Le calendrier provisoire a été établi sur la base des données qui avaient été communiquées par le Secrétariat au moment de son élaboration. Les informations reçues ultérieurement seront intégrées au projet de calendrier des conférences et réunions de l'ONU pour la période 2012-2013, qui tiendra également compte des décisions que le Conseil pourra adopter à sa session de fond de juillet 2011, lorsqu'il examinera le calendrier provisoire. Si un organe subsidiaire demande à tenir ses réunions ailleurs qu'à son siège, ce changement ne sera intégré au calendrier qu'après avoir été approuvé par l'organe conventionnel concerné.

En élaborant le calendrier provisoire, on s'est tout particulièrement appliqué, conformément à la résolution 53/208 de l'Assemblée générale, à éviter de programmer des réunions le jour du vendredi saint orthodoxe, lequel tombera, au cours de la prochaine période biennale, le 13 avril en 2012 et le 3 mai en 2013. En outre, comme pour les autres jours fériés de l'ONU, dès que les dates exactes des deux fêtes chômées de l'Aïd al-Fitr et de l'Aïd al-Adha seront connues, toute réunion officielle programmée ces jours-là sera reprogrammée.

Le Comité a décidé de recommander au Conseil économique et social d'adopter le calendrier provisoire des conférences et des réunions du Conseil et de ses organes subsidiaires pour 2012 et 2013.

La Présidente du Comité des conférences
(Signé) Woinshet Tadesse **Woldegiorgis**
